

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-540929

Wk: 31362

<input type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input checked="" type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule : 13256			
Société : RAN			
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : BENZEKRI			
Date de naissance : 27/12/1991			
Adresse : 20, Rue Aden Al Malakha Recueil Casablanca			
Tél. : 06 39 20 2882	Total des frais engagés : 700,00 Dhs		

Cadre réservé au Médecin			
Cachet du médecin :			
			
Date de consultation : 10/06/2020			
Nom et prénom du malade : Belzekri Soumaya Age: 28			
Lien de parenté :			
<input type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint 			
Nature de la maladie :			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.
 Fait à : Casablanca Le : 12/06/2020
 Signature de l'adhérent(e): 

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
10/06/10	G		200.DH	INP : 1001111111 Dr. Amine DIBI Cabinet Médical Samia Gynécologue - Infertilité 100, Bd Ibn Sina - Tel : 05 22 36 03 03 061 17 07 52

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIGRAPHIES

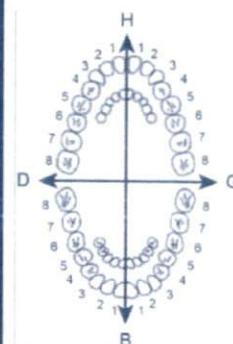
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Dr. Amine DIBI Cabinet Médical Samia Gynécologue - Infertilité 100, Bd Ibn Sina - Tel : 05 22 36 03 03 061 17 07 52	10/06/10	Echo	400.DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

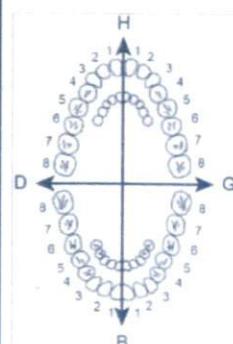
Cachet et signature du Particier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



O.D.F PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	00000000
	35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

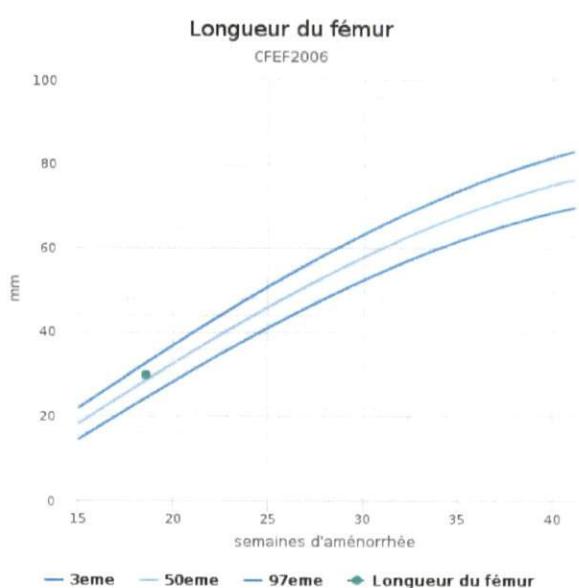
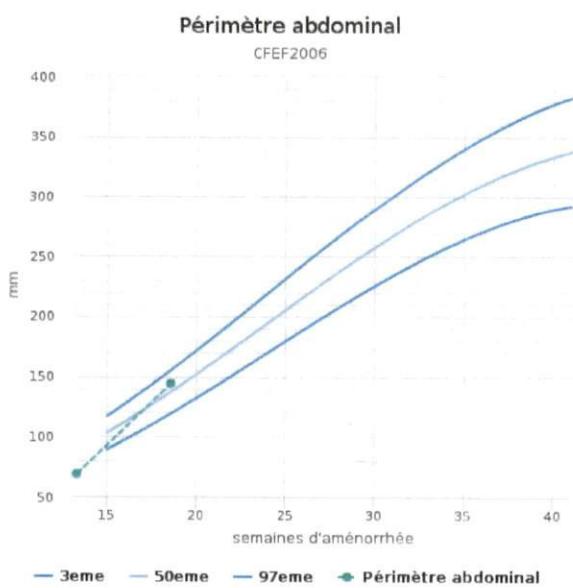
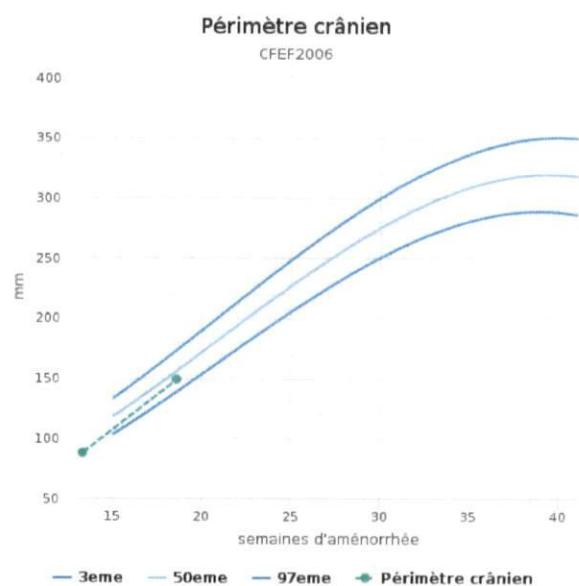
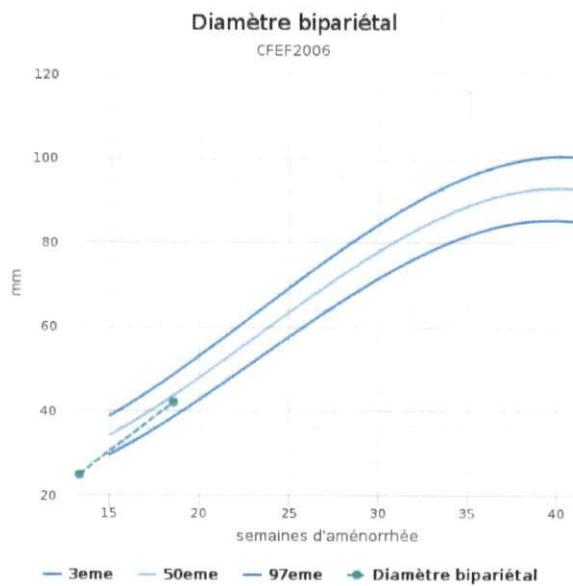
DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

*Par le mot "aspect" on entend que l'opérateur a examiné une structure ou un organe. Dans le compte rendu, une mention de type « structure d'aspect habituel » signifie que cette structure a été vue et a paru normale à l'examineur. Dans la majorité des cas, il y a concordance entre le résultat du dépistage échographique et l'état de santé de l'enfant. Cependant, comme pour tout dépistage, des faux négatifs sont possibles : une structure considérée comme vue et normale à l'échographie peut s'avérer en réalité absente ou anormale. Des faux positifs sont également possibles : une structure considérée comme non vue ou anormale à l'échographie peut s'avérer en réalité présente ou normale.



Docteur Amine BITITI

Ancien chef de clinique à la faculté de médecine de Paris
Hôpital COCHIN - Port Royal
Praticien attaché à l'Hôpital Universitaire Internationale Cheikh Khalifa
CHIRURGIE GYNECOLOGIQUE
SPECIALISTE EN MEDECINE DE LA REPRODUCTION



Cabinet Médical santefam

100, Boulevard Ibnou Sina Casablanca
Fixe : + 212 522 36 03 03
Portable : + 212 661 79 18 39
aminebititi@gmail.com

Echographie de croissance du 10/06/2020

Examen réalisé sur un échographe General Electric Voluson E8 RSA mis en service le 01/10/2017

Voie d'examen : abdominale. Conditions de l'examen : bonnes.

Madame BENZEKRI Dounia née le 27/12/1991 (28 ans)

Groupe sanguin : B positif.

Indication : Génétic scan.

DDR : 25.01.2020 DDG théorique : 08.02.2020

DDG : 15.02.2020

soit un terme théorique de 19 SA + 4 J

soit un terme de **18 SA + 4 J**.

Anamnèse

Gestité : 3, Parité : 1

Antécédents

médico-chirurgicaux

RAS

gynécologique

RAS

obstétricaux

2018 : Accouchement voie basse. MALIK d'un poids de 3400g. 40 SA. HCK/ABI.

2017 : FCS. .

Grossesse en cours

Clarté nucale : 1.92 mm. Longueur Cranio-caudale : 79.73 mm .

Foetus Unique

Présentation

Céphalique, dos en avant.

Vitalité

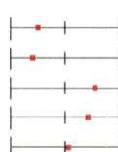
Activité cardiaque : présente et régulière.

Fréquence cardiaque : 167 bpm .

Mobilité : Mouvements actifs présents et spontanés.

Biométries

diamètre BIPIariétal :	41.95 mm
Périmètre Crânien :	148.47 mm
Périmètre Abdominal :	143.65 mm
Fémur :	29.60 mm
Poids estimé +/-15% :	277 g



27eme percentile (CFEF2006)
22eme percentile (CFEF2006)
76eme percentile (CFEF2006)
70eme percentile (CFEF2006)
53eme percentile (CFEF2014)

Morphologie

Organes génitaux externes : féminin d'Aspect* habituel.

Annexes

Liquide Amniotique de volume normal pour le terme.

Placenta : fundique.

Cordon : 3 vaisseaux au cordon.

Col Longueur : 53.6 mm . L'orifice interne est fermé.

Conclusion

Bonne vitalité fœtale.

Croissance fœtale satisfaisante pour le terme.

Absence d'anomalie morphologique décelable à ce terme, étant donné les conditions d'examen.

Placenta normalement inséré.

*Dr. Amine BITITI
Cabinet Médical Santefam
Gynécologie Infertilité
100, Bd Ibn Sina - Tel : 05 22 35 03 03
04170753*

Docteur Amine BITITI

DOCTEUR AMINE BITITI

Ancien chef de clinique à la faculté de Médecine de Paris
Hôpital Cochin, Port - Royal
Praticien attaché à l'Hôpital International Cheikh Khalifa
CHIRURGIE GYNÉCOLOGIQUE
SPÉCIALISTE EN MÉDECINE DE LA REPRODUCTION



Cabinet Médical Santéfam
100, Boulevard Ibn Sina Casablanca
Fixe : + 212 522 36 03 03
Portable : + 212 661 79 18 39
aminebititi@gmail.com

Casablanca, le 10 Juin 2020

Madame BENZEKRI DOUNIA

Note d'honoraires

Consultation : 300 Dh

Echographie obstétricale 400 Dh

Arrêtée la présente facture à la somme de : 700 Dh

Sept cent dirhams

Dr. Amine BITITI
Cabinet Médical Santéfam
Gynécologie - Infertilité
100, Bd Ibn Sina - Tél : 05 22 36 03 03
(091) 707 53

Le Docteur BITITI Amine est inscrit au Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins du Grand Casablanca sous le numéro : 10 751. ICI : 002155120000023
Paiement par chèque accepté.